

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

1.1. RAISON SOCIALE : ASSOCIATION PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06 CMTI
SERVICE DE PREVENTION ET DE MEDECINE DU TRAVAIL INTERPROFESSIONNEL
5 et 7 RUE DELILLE 06000 NICE
Tél : 04.93.62.74.62 Adresse mail : contact@cmti06.com

1.2. SIREN 782 609 291

1.3. A. P. E. 8621Z

1.4. COMPETENCE TERRITORIALE ET PROFESSIONNELLE :

- a) **Compétence territoriale :** DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
- b) **Compétence professionnelle :** INTERPROFESSIONNELLE et INTERIMAIRES
À l'exclusion des entreprises du bâtiment et des travaux publics

1.5. CENTRES D'EXERCICE :

1.5.1 CENTRES FIXES :

NICE	5 et 7 rue Delille
NICE	47 bd René Cassin
MENTON	16 avenue Boyer
SOPHIA ANTIPOLIS	2323 chemin de St Bernard

1.5.2. CENTRES ANNEXES :

AEROPORT - NICE

1.5.3. CENTRES VISITES EN UNITE MOBILE

- Aéroport de Mandelieu
- ADAPEI – Mas des fontaines
- Canton Breil sur Roya
- Canton de St Martin de Vesubie / Roquebilière
- Canton Sospel
- Canton Tende
- Leo Mazon
- Les Restanques de Biot
- Matest
- Métro
- Mougins Gestion
- One Too/Contact Azur
- PAAL

- Canovas
- Casino de Beaulieu
- CAT Le Prieuré
- Coverpla
- KFC
- Poissonnerie Deloye
- Prosegur
- Résidence AZUREVA (Nice)
- Super U

1.5.4. CENTRES MEDICAUX EN ENTREPRISES :

- APREH
- AMETRA 06
- Château de la Chèvre d'Or
- Château Eza
- Clinique de la Costière
- Clinique Saint George
- Clinique St Luc
- Clinique Santa Maria
- C.N.R.S. Sophia
- EDHEC
- Domaine de la Palombière
- Géant Casino (Mandelieu)
- Hôtel Marriott
- INRAE
- Institut A. Tzanck – St Laurent du Var
- Institut A. Tzanck – Mougins
- Intermarché Discar
- Iris Pharma / Clirophtha
- Lycée professionnel Saint Vincent de Paul
- Maison de retraite Albarea
- Maison La Colline
- MGEN
- Résidence DELCLOY
- SAS MONTSINERY
- Polyclinique Saint Jean
- Vacances ULVF
- Villa Hélios Saint Jean

1.6. MATERIELS :

- 1 APPAREIL PHOTO
- 9 APPAREILS MULTI-MESURES
- 5 AUDIOMETRES
- 2 AUDIOSCAN
- 2 CALIBREURS BRUIT
- 3 CARBOYMETRE -
- 2 CLINITEK URINAIRES
- 2 DEFIBRILLATEURS (fixe et mobile)
- 2 DOSIMETRE/EXPOSIMETRE (Sonomètres enregistreurs)
- 3 ETHYLOTTESTS
- 1 LEQMETRE
- 2 LUMINANCEMETRE
- 1 LUXMETRE NUMERIQUE
- 8 PEAK – FLOW
- 3 CONES de débit d'air
- 1 SONOMETRE
- 3 SPIROMETRES ANALYTIQUES
- 1 SYSTEME INFORMATIQUE POLYVALENT : Audi – Spiro – Visio

- 1 TACHYCARDIOGRAMME
- 1 THERMO-ANAMOMETRE A HELICE 100
- 1 THERMO-HYGROMETRE PORTABLE
- 1 TITMUS
- 9 VISIOTESTS AUDIOMETRE
- 4 REFRIGERATEURS (pour vaccins) dans chaque centre
- 30 ORDINATEURS PORTABLES – imprimantes - écrans

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

2.1. ORGANISATION

Notre service est constitué d'un seul secteur médical.

Une seule équipe pluridisciplinaire, composée de quatre IDEST, deux IPRP, quatre ASST (travaillant à temps partiel), est à la disposition de tous les médecins du travail, en temps partagé.

2.2 FONCTIONNEMENT

L'organisation est identique à celle des années précédentes.

Ce rapport est calqué sur celui de l'an passé, il tiendra compte de nos moyens humains, techniques et de notre activité.

MOYENS HUMAINS

2.2.1. Effectif et temps médical

A. MEDECINS

MEDECINS A TEMPS COMPLET : 7

Docteur S. AGBEKODO	1	
Docteur A. BUREL	1	
Docteur R. DEHOVE (démissionnaire 31/08/23)	1	soit 0.67 ETP
Docteur M. DUFORESTEL	1	
Docteur T. CASTELLANOS	1	
Docteur J. LE NET	1	
Docteur S. MARCIANO	1	

MEDECINS A TEMPS PARTIEL : 2

Docteur D. FOLIO	0,44	ETP
Docteur I. LAFFORGUE	0,45	ETP

INTERNES : 2 effectuant leur stage au cours de l'année

Docteur K. JONUJAZ du 01.01.2023 au 30.04.2023	0.50	ETP
Docteur du Hassan MAZJOUR 02.11.2023 au 31.12.2023	0.17	ETP

INFIRMIERS (ES)

1 Virginie FOLLOT	1	
1 Mathieu FOURCHE	1	
1 Sophie OLIVIER (démissionnaire 05/07/23)	0.53	ETP
1 Aurélie SOBRERO	1	

Soit un temps médical de 11,76 équivalent temps plein sur l'exercice 2023.

B. AUTRES PERSONNELS

INTERVENANT EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1 IPRP à 100 % d'un temps plein
1 IPRP (psychologue) à 48 % d'un temps plein

NOMBRE ET QUALIFICATION DES AUXILIAIRES MEDICALES ET POLYVALENTES :

1 Secrétaire à 49% d'un temps plein (temps partiel thérapeutique)
1 Secrétaire à 70 % d'un temps plein
1 Secrétaire à 90 % d'un temps plein
4 Secrétaire à 100 % d'un temps plein
1 Chauffeur unité mobile et multi-maintenancier employé en CDD en vacation en fonction des visites prévues en camion et 1 chauffeur unité mobile embauché le 08/11/22 sorti le 31.10.2023.
Il est précisé qu'une secrétaire a été embauchée début juin et assure une polyvalence entre secrétaire médicale et administrative

NOMBRE D'ASSISTANTES EN SANTE ET TRAVAIL :

4 secrétaires sont en temps partagé. Le temps de travail de leurs tâches d'AST peut ainsi s'établir à 4 AST à 50 %

Soit un temps total d'AST – ETP de 2

NOMBRE ET FONCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF :

1 Directrice
3 Secrétaire administratives (dont une à 65%)
1 Assistante de direction à 100 % d'un temps plein
1 Comptable à temps partiel
1 Gestionnaire de paie à temps partiel

DIVERS

1 Agent d'entretien sur Nice Centre à 57 %
1 Agent d'entretien sur Nice Ouest à 25 %

2.2.2. Médecins du Travail – Internes - IDEST

Au cours de l'année 2023 nous avons eu à déplorer la démission d'un médecin du travail et d'une infirmière en santé travail.

Cependant, l'accueil d'internes au sein de notre service sous le tutorat du Dr Alain Burel nous a permis d'assurer nos missions médicales.

En prévision du départ à la retraite d'autres médecins du travail, nous avons pris contact avec un recruteur médical et des agences de communication afin de pouvoir procéder à des nouveaux recrutements, infructueux à la date de production de ce rapport.

Comme pour l'an 2022, il est précisé que le CMTI est resté sur des visites périodiques pour les salariés de nos adhérents tous les deux et trois ans, alternant une visite avec les IDEST et les médecins du travail, et non comme le prévoit la législation sur des intervalles de 5 ans pour des SIG.

Le déficit de moyens humains nous obligera en 2024 à adopter le délai légal pour les visites médicales.

Les IDEST se partagent les portefeuilles de l'ensemble des médecins et sont susceptibles de se rendre dans tous les centres du SPSTI. Cette rotation a permis aux quatre infirmiers (es) de connaître presque la totalité des salariés pris en charge par le CMTI (à l'exception des salariés de nos cliniques où seuls les médecins interviennent)

Précisons cependant que :

- * Virginie Follot est basée sur Sophia et assure les visites à l'Aéroport.
- * Sophie Olivier et Mathieu Fourchet travaillent principalement sur Delille et Menton
- * Aurélie Sobrero, travaille sur Cassin et Menton.

Les infirmiers (es) travaillent avec un protocole mis à jour fin 2022 et signé par tous les médecins du travail.

Des débriefings sont prévus en fin d'après-midi avec le médecin, des réunions au rythme de deux par mois (dans la mesure du possible) ont été organisées avec les médecins du travail. Ces réunions permettent d'avoir un temps d'échange sur certaines pratiques et/ou difficultés pour certains cas. Elles devraient permettre de mettre en place des procédures à soumettre par la suite à la CMT.

Pendant leur temps d'actions en entreprises, signalons que les IDEST ont participé aux campagnes de vaccination antigrippale, et à des actions de sensibilisation dans différentes entreprises.

2.2.3. I.P.R.P. – ASST -

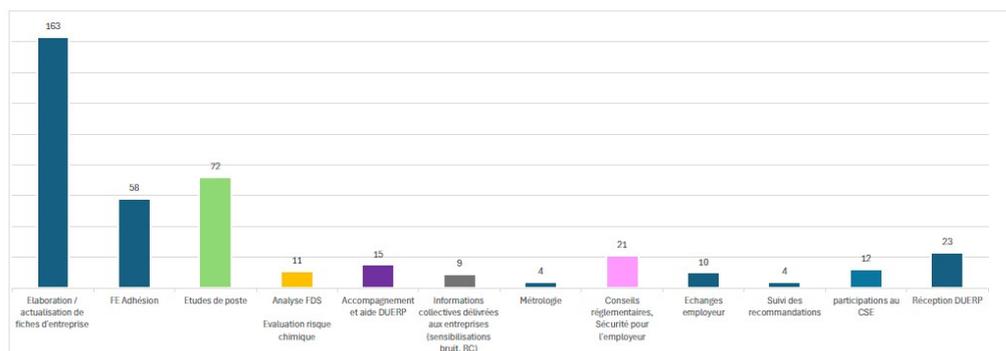
Techniciens :

Gwenaëlle GOLZ, IPRP assure ses actions de prévention auprès des adhérents et a en charge le management des ASST.

Les assistantes en santé travail, au nombre de quatre, à temps partiel, ont axé leurs priorités sur les fiches d'entreprise.

Le tableau joint récapitule les actions effectuées par l'équipe IPRP – ASST.

Période	Elaboration / actualisation de fiches d'entreprise	FE Adhésion	Etudes de poste	Analyse FDS Evaluation risque chimique	Accompagnement et aide DUERP	Informations collectives délivrées aux entreprises (sensibilisations bruit, RC)	Métrologie	Conseils réglementaires, Sécurité pour l'employeur	Echanges employeur	Suivi des recommandations	participations CSE / CSSCT	Réception DUERP	Total des actions
	163	58											
DE JANVIER A DECEMBRE 2023	221		72	11	15	9	4	21	10	4	12	23	402



Psychologue du travail :

Mariange PERATA, embauchée à temps partiel, travaille en parfaite collaboration avec les Médecins du travail, et l'équipe pluridisciplinaire. Elle a assuré des missions individuelles auprès de salariés en difficulté psychologique, et des missions collectives avec des actions de sensibilisation, d'écoute, de médiation

Durant cette année 2023 **115 salariés** ont été reçus pour un total de **119 entretiens individuels** donc **1.03 entretiens par salariés en moyenne**

Les salariés en souffrance peuvent être vus, écoutés, en accord avec le médecin du travail entre une demi-heure et deux heures, souvent une seule fois, parfois deux.

Outre les actions individuelles il y a eu au cours de l'année 2023 la mise en place d'interventions collectives :

Des actions de sensibilisation RPS : thématique incivilités au travail

Deux sessions de 3 heures chacune ont été menées pour 7 salariés. Gestion de la planification avec les RH, intervention sur site et restitution de l'intervention auprès de la Direction.

Trois interventions faisant partie d'un soutien psychologique collectif concernant 13 salariés ont été menées : déplacement sur site, coordination avec les services compétents et coordination avec le médecin du travail responsable de l'entreprise. Une permanence sur site correspond à 4 demi-journées. Enfin deux évaluations des RPS ont été initiées et se poursuivront au cours de l'année 2024. L'une pour une entreprise de 73 salariés, les entretiens se sont étalés sur une durée de 7 mois, la restitution devant avoir lieu courant 2024. L'autre pour 69 salariés : le lancement de l'enquête et du questionnaire KARASEK s'effectuera début 2024.

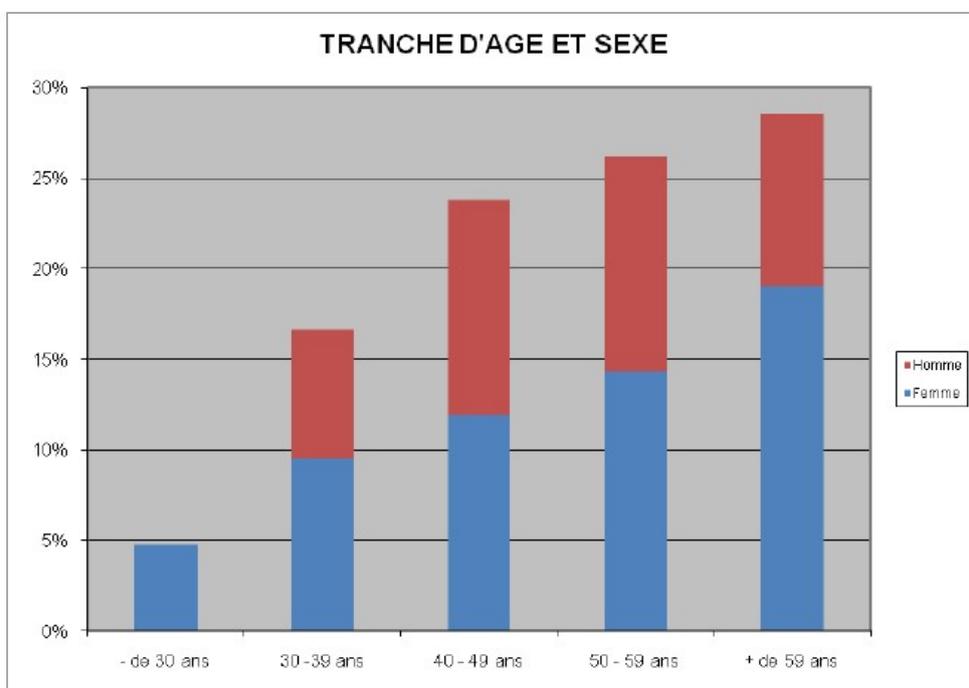
La psychologue du travail s'est également préoccupée de mettre en place le dispositif AMAROK, la création du mailing destiné aux indépendants et le recueil des premières demandes.

Enfin la psychologue fait partie intégrante de la cellule « maintien dans l'emploi » et à ce titre a participé aux différentes réunions organisées avec les organismes externes (CAP emploi, CARSAT, Assistante sociale...)

2.2.6. Assistante sociale

Le contrat conclu avec l'assistante sociale s'est poursuivi tout au long de l'année 2023. Elle est présente sur site le dernier mercredi du mois mais reste à la disposition des médecins du travail pour intervenir à tout moment et se déplacer sur d'autres centres que celui de Delille. En 2023, 12 permanences ont eu lieu : 11 rue Delille à Nice et 1 à Menton.

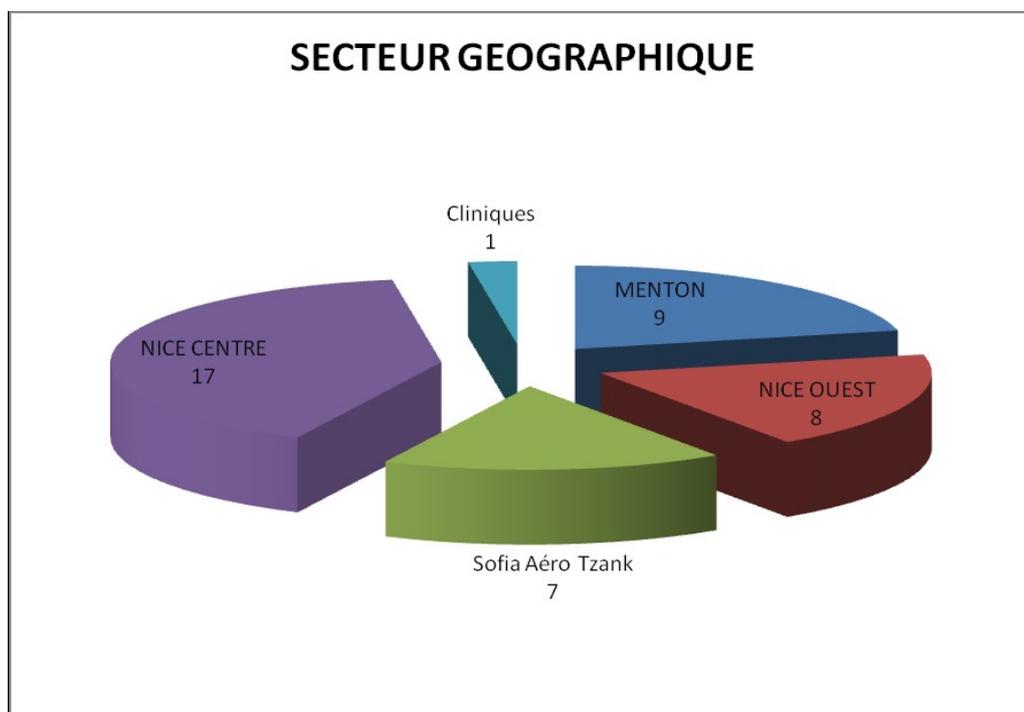
Au cours de l'année soixante-six entretiens sociaux concernant 42 salariés ont été réalisés.



Nombre de demandeur Tranche d'âge du demandeur	Sexe du demandeur		Total général
	Femme	Homme	
- de 30 ans	5%	0%	5%
30 -39 ans	10%	7%	17%
40 - 49 ans	12%	12%	24%
50 - 59 ans	14%	12%	26%
+ de 59 ans	19%	10%	29%
Total général	60%	40%	100%

- Les femmes sont encore les plus nombreuses comme les 2 années précédentes
- 55 % des salariés reçus ont plus de 50 ans (64 % en 2022 - 87 % en 2021- 77 % en 2020)

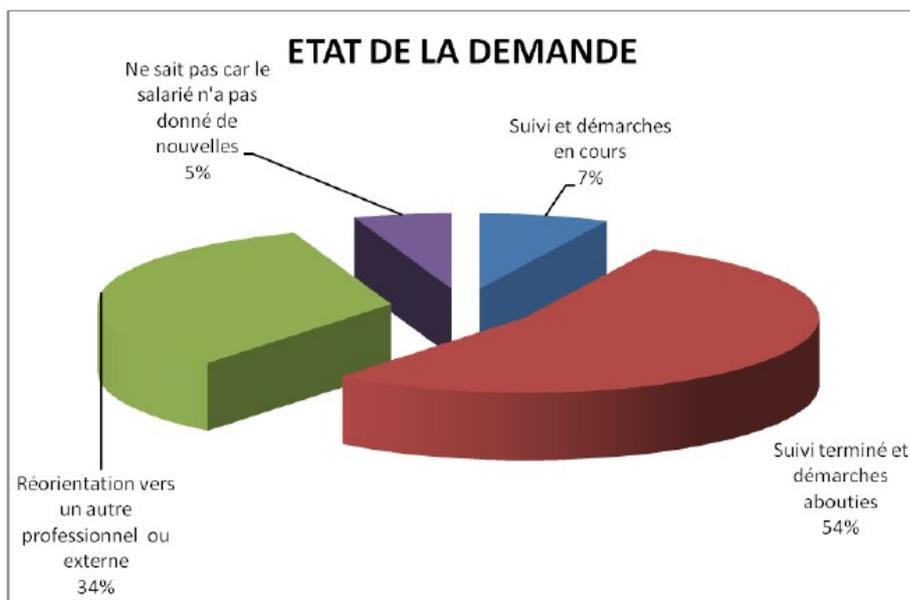
Nombre de demandeur
Prise de contact initiale
MENTON 9
NICE OUEST 8
Sofia /Aéroport / Tzank 7
NICE CENTRE 17
Cliniques 1
Total général 42



Les problématiques rencontrées traitées sont de six ordres : travail, santé, famille, financier, logement, handicap. Celles d'ordre personnel ne sont pas pris en charge, les salariés sont réorientés vers les services compétents avec qui l'assistante sociale fait le lien si nécessaire.

Nombre de demandeur EN 2023		
Motif de la demande	Objet de la demande	Total
Santé	Protection sociale	9
Total Santé		9
Travail	Inaptitude reclassement professionnel	6
	Handicap et intégration	1
	Retraite	8
	Problèmes relationnels	1
	RQTH	3
	invalidité	10
Total Travail		29
Financier	Déséquilibre budgétaire	9
	Démarche administrative Financier	1
Total Financier		10
Logement		5
Famille	Handicap d'un proche	1
	Démarche administrative Famille	2
Total Famille		3
Total général		56

L'enchevêtrement et l'interaction des problématiques personnelles et/ou professionnelles expliquent pourquoi il y a plus de problématiques que de salariés.



Nombre de demandeur	
État actuel de la demande et des démarches engagées	Total
Suivi et démarches en cours	4
Suivi terminé et démarches abouties	30
Réorientation vers un autre professionnel ou externe	19
Ne sait pas car le salarié n'a pas donné de nouvelles	3
Total général	56

L'assistante sociale participe également à certaines réunions de la cellule « maintien dans l'emploi ».

MOYENS TECHNIQUES et PRATIQUES

2.2.7 Locaux

Au cours de l'année 2023 les deux locaux de Nice étaient occupés par quatre médecins du travail à temps plein et un médecin à temps partiel, avec leur secrétaire médicale. Deux bureaux sont également attribués aux infirmiers rue Delille et un bureau avenue Cassin. A Sophia, le changement de local avec l'adjonction d'un bureau supplémentaire a permis d'accueillir un (e) interne et une IDEST qui ont pu ainsi collaborer avec le médecin du travail basé sur cette partie du département. A Menton, en fin d'année deux médecins occupaient les deux locaux avec leur secrétaire médicale. Pendant l'absence des médecins du travail, les infirmiers (es) assurent les visites qui leur sont dévolues, sous la coordination du médecin du travail présent sur ce secteur.

2.2.8 Unité mobile

L'unité mobile continue à jouer son rôle, conformément aux termes de nos précédents rapports. Cependant, les visites en unité mobile ont été réduites du fait de la disponibilité ou pas du chauffeur pris en CDD, lors des demandes.

2.2.9. Matériel informatique

La mise en place du nouveau logiciel « MEDTRA4 » d'AXESS s'est effectué en juin 2023. Cette mise en place a nécessité de nombreuses heures de formation d'une part du « groupe projet » puis de l'ensemble de l'équipe (formation sur plusieurs semaines des différents acteurs).

Il est cependant à noter que l'appropriation de ce nouvel outil n'est pas aisée. Et force de constater que le passage du logiciel précédent au nouveau logiciel acquis s'est fait avec difficulté. Le passage ayant eu lieu au cours d'une année, nous n'avons pas pu prendre l'outil complémentaire « BI » qui devrait nous permettre de récupérer les données relatives à nos actions de façon simple. Ce module supplémentaire fera l'objet d'une prochaine commande.

Par ailleurs, nous avons continué à adhérer à « Consultaway » (mis en place en fin d'année 2020 suite à la période COVID) qui permet d'effectuer quelques téléconsultations, celles-ci restant exceptionnelles dans notre service, mais apportent parfois une solution pratique et rapide en cas d'impossibilité de convoquer un (une) salarié (e).

3. ADMINISTRATION ET SURVEILLANCE DE L'ASSOCIATION

3.1 Conseil d'Administration

Siègent au Conseil d'administration en fonction des dernières élections d'avril 2022

✓ Collège « employeurs » :

MEDEF: Bernard ALFANDARI (Sté RESISTEX)
Hervé MANGOT (Sté SAPHELEC)
CPME : Stéphane QUARANTA (Sté GSF)
Bruno DIEPOIS (Sté COVERPLA)

1 place réservée : Olivier Bonin (démissionnaire)

✓ Collège « salariés » :

CGT	Miranda DILORENZO
CFTC	Camal HAMOUN
CFDT	Nathalie DARAS
FO	Laurence MENIARD
CFE CGC	Pierre ROUBAUDI

Membres du bureau :

• Président	collège employeur	CPME :	Stéphane QUARANTA
• Vice-Président	collège salarié	CFE CGC	Pierre ROUBAUDI
• Président délégué	collège employeur	MEDEF	Bernard ALFANDARI
• Trésorier	collège salarié	CGT	Miranda LORENZO
• Secrétaire	collège salarié	CFTC	Camal HAMOUN

Le Conseil d'Administration s'est également réuni trois fois au cours de l'année 2023 afin de :

- ✓ Présenter le rapport annuel d'activité et financier de l'année 2022
- ✓ Présenter le budget 2024 et proposer et voter les cotisations 2024
- ✓ Modification du règlement intérieur

Le bureau du Conseil d'administration s'est réuni une fois pour l'arrêté des comptes 2022. Le Commissaire aux comptes a été régulièrement convoqué pour les réunions du bureau du Conseil d'administration, et du Conseil d'administration.

3.2 Commission de Contrôle

La commission de contrôle comprend 12 membres répartis ainsi :

- 4 membres « collège employeur »
- 8 membres « collège salarié »

Les membres « employeurs » ont été désignés par leur syndicat.

Rappel des membres représentants pour cette commission siégeant au 31 décembre 2023 :

- Mme Maryvonne AVOND – CFDT (Présidente)
- Mme Nathalie DARAS - CFDT
- Mme Miranda DILORENZO – CGT
- M Camal HAMOUN _ CFTC
- M Stéphane LEROUGE - FO
- Mme Fatia MEHENNI – FO
- M Pierre ROUBAUDI – CFE CGC
- Mme Magali YAYA – CGT

Auxquels se rajoutent les membres du collège employeur :

- M Bernard ALFANDARI
- M Bruno DIEPOIS
- M Stéphane QUARANTA (secrétaire)
- 1 place réservée

La commission de contrôle s'est réunie 5 fois au cours de l'année 2023, en mars avril juillet octobre et décembre.

La commission de contrôle a été régulièrement informée des démissions et recrutements, de l'avancement des actions, des changements d'affectations des entreprises. Elle a été également consultée lors de l'arrêt des comptes 2022 et de la situation financière au 30 novembre 2023 et du budget pour 2024 du service. Elle a participé au projet de service établi pour la demande de renouvellement d'agrément et l'a approuvé.

Elle a également procédé à une modification de son règlement intérieur.

3.3 Assemblées générale ordinaire

Sur convocation par voie de presse, l'Assemblée générale extraordinaire s'est réunie en date du 25 mai 2023 avec pour ordre du jour :

- ✓ Présentation du rapport annuel administratif et financier 2022
- ✓ Rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022
- ✓ Approbation des comptes et quitus au conseil d'administration
- ✓ Approbation du budget 2023 et du montant des cotisations 2023 pour les adhérents, sur proposition du Conseil d'administration.
- ✓ Questions diverses

3.4. Commission Médico-technique

La Commission Médico-technique s'est réunie trois fois au cours de l'année 2023 : février – mai et octobre

Les sujets abordés au cours de cette année ont été axés principalement en début d'année sur le projet de service, les derniers décrets parus, les embauches de membres de l'équipe pluridisciplinaire (médecins – IPRP – secrétaires), le changement de logiciel métier, la mise en place de protocoles, de réunions pluridisciplinaires...

Si la commission médico-technique ne s'est réunie que 3 fois au cours de l'année, de nombreuses réunions ont été prévues notamment pour le projet de service, les réunions du « groupe-projet » ainsi que les formations sur le nouveau logiciel métier « MEDTRA 4 », et la mise en place systématique des réunions médecins-infirmiers tous les premiers lundis du mois.

4 ADHERENTS ET ACTIVITE 2023

4.1. Effectifs surveillés en 2023

Nombre d'établissements adhérents au 31 décembre

	Nombre d'établissements	Secteur privé	Secteur public
De 1 à 10 salariés	2 565	2 564	1
De 11 à 49 salariés	473	467	6
De 50 à 199 salariés	75	72	3
De 200 à 249 salariés	5	5	0
De 250 à 299 salariés	2	2	0
300 salariés et +	9	7	2
TOTAL	3 329	3 117	12

Nombre de salariés suivis

Répartition selon le nombre de salariés	Secteur privé	Secteur public
De 1 à 9 salariés	8 841	1
De 11 à 49 salariés	9 220	130
De 50 à 199 salariés	5 581	269
De 200 à 249 salariés	991	0
De 250 à 299 salariés	486	0
+300	3 303	1 400
TOTAL	28 422	1 800

Salariés selon le type de suivi

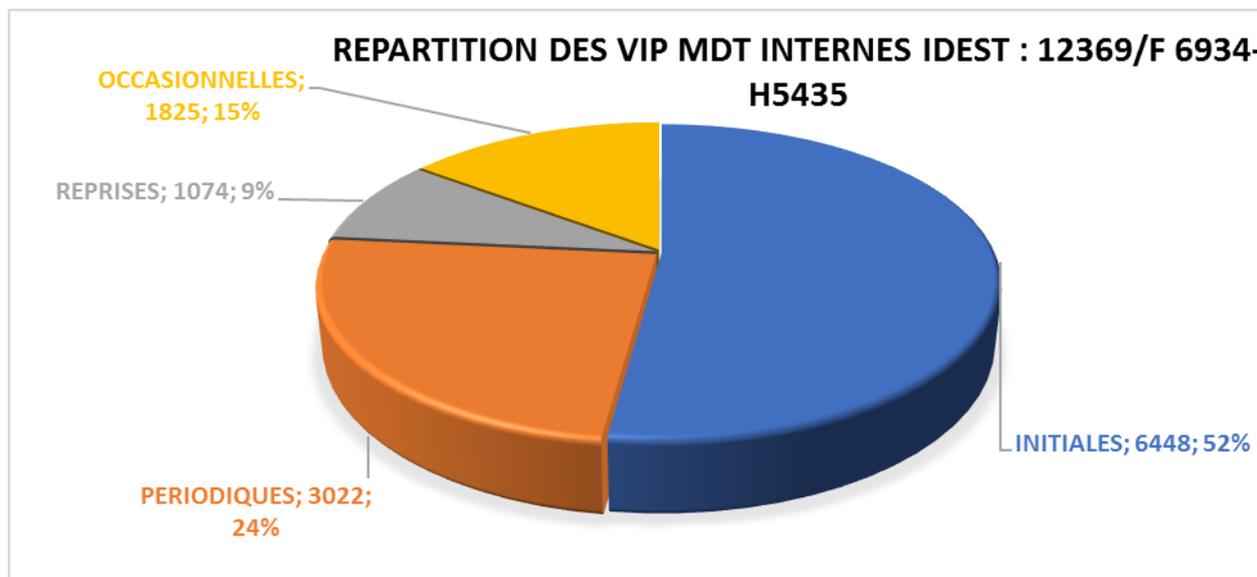
Nombre total de suivis	28 422	1 800
	Secteur privé	Secteur public
Dont SIG	22 936	1 463
Dont SIA	1 652	13
Dont SIR	3 834	324
(dont salariés INB)	221	22
(dont uniquement CACES)	253	1
(dont uniquement habilitation électrique)	152	0

Le nombre de médecines extérieures et intermittents 233 et intérimaires suivis : 651

4.2. Répartition des visites réalisées au cours de l'année 2023

4.2.1 Visites médicales

VISITES D'INFORMATION ET DE PREVENTION MDT INTERNES IDEST 2023															
2023	INITIALES		PERIODIQUES		REPRISES		OCCASIONNELLES		TOTAL	TOTAL					
	F	H	F	H	F	H	F	H		F	H				
Attestation de suivi	6 224	3 349	2 875	2 868	1 481	1 387	560	358	202	809	519	290	10 461	5 707	4 754
- Dont Attestation de suivi MDT et INTERNES	3 264	1 765	1 499	2 237	1 182	1 055	560	358	202	809	519	290	6 870	3 824	3 046
- Dont Attestation de suivi des infirmiers(ères)	2 960	1 584	1 376	631	299	332							3 591	1 883	1 708
Attestation de suivi MDT internes avec préconisation	210	129	81	150	91	59	488	311	177	935	614	321	1 783	1 145	638
Pas d'avis	14	9	5	4	3	1	26	16	10	81	54	27	125	82	43
TOTAL	6 448	3 487	2 961	3 022	1 575	1 447	1 074	685	389	1 825	1 187	638	12 369	6 934	5 435
Nombre d'orientation MDT	32	15	17	7	4	3							39	19	20

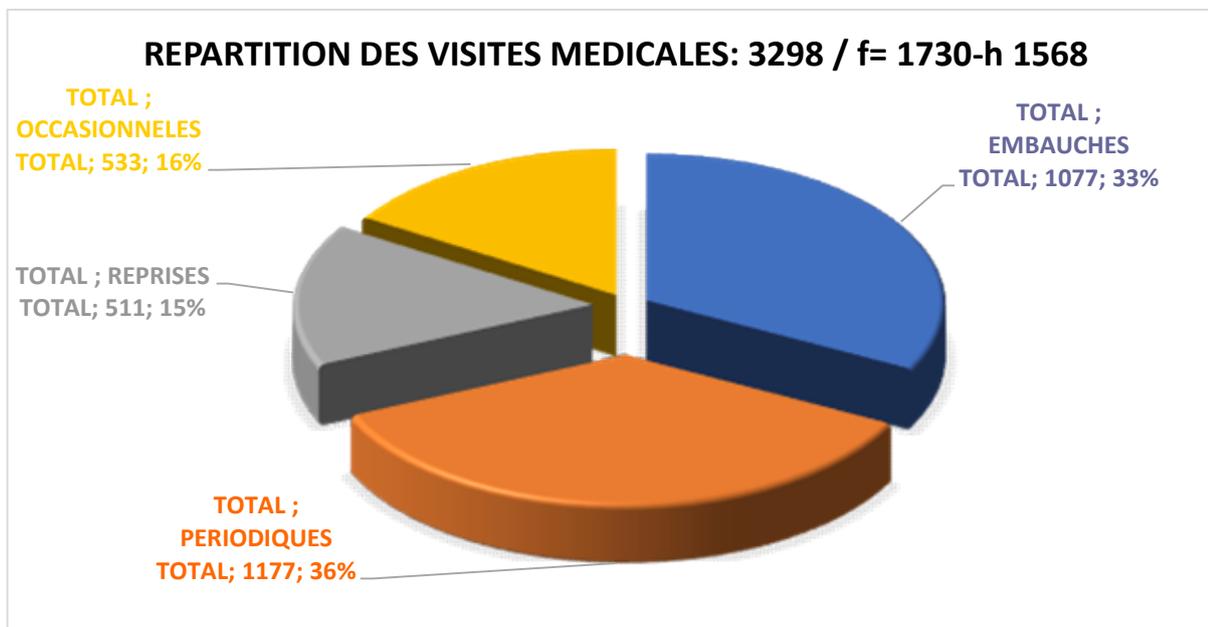


4.2.2 Visites médicales (SIR)

CONCLUSIONS DES VISITES MEDICALES MDT SIR															
2023	EMBAUCHES			PERIODIQUES			REPRISES			OCCASIONNELLES			TOTAL	TOTAL	
	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H
Avis d'aptitude	1009	464	545	1108	569	539	181	121	60	267	148	119	2565	1302	1263
Avis d'aptitude + restriction ou aménagement de poste	67	34	33	66	37	29	105	60	45	213	118	95	451	249	202
Inapte au Poste (définitif)	0	0	0	0	0	0	199	126	73	49	31	18	248	157	91
Pas d'avis	1	1	0	3	2	1	26	16	10	4	3	1	34	22	12
TOTAL	1077	489	578	1177	608	569	511	323	188	533	300	233	3298	1730	1568

Taux d'absentéisme aux visites réalisées par les médecins : 7%

Taux d'absentéisme aux visites réalisées par les infirmiers : 11%



4.2.3 Visites de pré reprise et examens complémentaires

	Nombre	F	H
VISITES DE PRE REPRISE	933	645	288
EXAMENS COMPLEMENTAIRES PRESCRITS au titre de l'Art. R 4624-25) (dont examens complémentaires réalisés en interne : 13 769	16 821		
Dont au titre de la détermination de l'aptitude	330	83	247
Dont pour dépistage d'une maladie professionnelle	62		
Dont pour dépistage d'une maladie dangereuse pour l'entourage	0		

sont comptés dans ce chiffre les analyses d'urine, les prises de tension, visiotests...

4.3. Adhésion- Radiation

La liste des adhésions-radiations est adressée à l'inspection du travail.

Nous avons compté 1175 adhésions d'entreprises en 2023 et 1171 radiations soit un solde de 4.

4.4. Amplitude des variations des effectifs au cours de l'année :

L'amplitude des variations des effectifs à suivre a repris son cours en 2023.

4.5 Répartition des actions menées au cours de l'année 2023

Les actions en entreprises se sont réparties selon le tableau suivant :

AMT réalisées en 2023 selon les types d'AMT				Nbre AMT	Nbre établissements
Analyse				833	393
	<i>dont analyse situation travail</i>			398	181
	<i>dont analyse fiches sécurité</i>			15	13
Animation de campagnes d'information sensibilisa				105	62
	<i>dont ateliers collectifs</i>			105	62
Conseils				215	81
Accompagnement à la rédaction ou mise à jour DUE				25	17
Fiches d'entreprise				226	215
	<i>dont FE réalisée pour nouveaux adhéren</i>			59	59
Métrologie				6	6
Participation CSE				91	38
Aide au suivi du plan action				4	4
Autre (rédaction, suivi, formation...)				1 015	216
TOTAL				2 520	1 032

Evaluation risque chimique	15	13
----------------------------	----	----

Nbre adhérents ayant transmis un DUERP ou une mise à jour en 2023	Entreprises entre 1 et 249 salariés	Entreprises de plus de 250 salariés	TOTAL
	71	2	73

Parmi nos adhérents, 9 entreprises de plus de 300 salariés, ont bénéficié d'une action de prévention primaire, dont la répartition femme-homme est indiquée dans ce tableau

Nombre d'adhérents de plus de 300 salariés	Total des salariés des 9 adhérents	Nombre de salariés vus ou ayant bénéficié d'une action de prévention primaire	F	H
2023	9	4 703	3 000	1 080

4.6 Activité : CPOM deuxième génération

Nous rappelons qu'en novembre 2020, un C.P.O.M. (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) deuxième génération est entré en vigueur. Ce C.P.O.M. s'inscrit dans le cadre du 3^{ème} plan national santé travail 2016-2020, et tient compte des lignes directives du PRST 4.

Il permet de mutualiser et d'échanger sur les bonnes pratiques entre service de la région PACA, de renforcer des partenariats avec des acteurs extérieurs et de développer une action de sensibilisation avec l'appui des branches et des partenaires institutionnels. Le vieillissement de la population, le recul progressif de l'âge de la retraite, l'augmentation des maladies chroniques évolutives, le handicap, les accidents de la vie, ne doivent pas être sources de discrimination dans l'accès au marché du travail. Ainsi, deux actions ont été retenues :

- ✓ La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- ✓ La prévention des troubles musculo-squelettiques

- L'action sur « la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi »

Les docteurs Taymi Castellanos et Josana Le Net sont référentes pour cette action du CPOM. Plusieurs réunions en interne ont eu lieu : une en janvier, février, mars, avril, juin, septembre, octobre et novembre 2023. Outre les médecins, assistent à ces réunions une IDEST, la psychologue du travail, un membre de CAP EMPLOI, et l'assistante sociale est invitée.)

La cellule PDP « Prévention désinsertion professionnelle » a été créée.

Dans le cadre de cette cellule **173** travailleurs ont bénéficié d'un accompagnement, et **34** travailleurs sont toujours en emploi après 12 mois du signalement.

93 salariés ont été orientés vers un partenaire extérieur en lien avec la PDP (Cap emploi, MDPH, service social...)

80 orientés vers un autre professionnel de santé.

- La prévention des troubles musculo-squelettiques

La référente de l'action sur la « prévention des troubles musculo-squelettiques » est Virginie Follot. Elle travaille en collaboration avec les Docteurs Spartaco Marciano et Marie Duforestel.

L'objectif de cette action est d'améliorer et de promouvoir la prévention des TMS en favorisant la prévention primaire. Pour 2023, 52 sensibilisations des TMS ont été réalisées ; 664 salariés sensibilisés pour 38 adhérents. Parmi celle-ci :

23 sensibilisations concernent le secteur du soin pour 16 adhérents dont 1 de plus de 300,

5 sensibilisations concernent le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour 5 adhérents,

8 sensibilisations concernent le secteur administratif, ingénierie, office du tourisme pour 4 adhérents dont 1 de plus de 300,

3 sensibilisations concernent le secteur de l'automobile pour 1 adhérent,

3 sensibilisations concernent le secteur de la grande distribution, (supermarché) pour 3 adhérents,

10 sensibilisations concernent divers secteurs comme la petite enfance ; le commerce de détail...

4.7 Agrément

En renouvellement en 2023, notre projet de service ainsi que notre dossier de demande auprès de la DREETS a été envoyé en février 2023. Les services de la DREETS ont organisé une réunion le 10 juin et sont venus nous rencontrer le 02 août 2023.

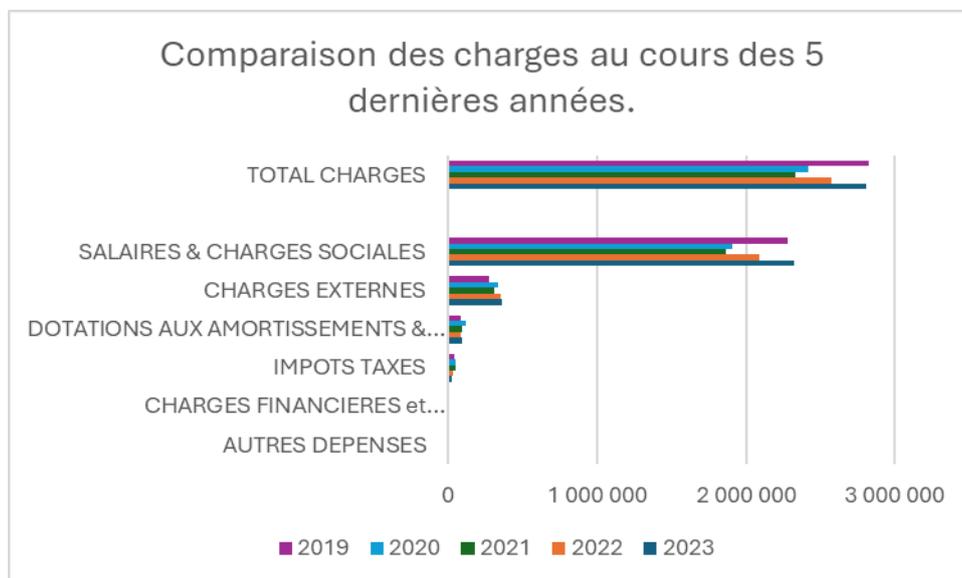
Nous avons reçu notre renouvellement d'agrément en date du 18 septembre 2023.

5. GESTION FINANCIERE

5.1 Présentation du compte de résultat

<u>CHARGES</u>		
<u>Autres achats & charges externes</u>		358 964
Matériels divers - Fournitures ad	15 010	
Loyers - Charges - EDF - Entretien	113 936	
Locations diverses - Maintenance	66 455	
Assurances	12 363	
Frais Télécommunications - PTT -...	30 894	
Divers (documentations - annonces - frais bancaires - cotisations...)	19 781	
Honoraires	3 666	
Honoraires (EC -CAC - ...)	16 989	
Honoraires (spécialistes - Labo...)	18 764	
Prestations (formation sup...)	27 277	
Voyages - Déplacements - congrés...	33 829	
<u>Impôts, Taxes et vers. Assim.</u>		28 372
CFE - CVAE	10 435	
Formation continue	5 368	
Taxes foncières et divers	12 569	
<u>Salaires & Charges sociales</u>		2 320 745
Salaires "médecins"	776 321	
Salaires "IDEST"	144 570	
Salaires "service médical"	267 944	
Salaires "service pluri"	72 256	
Salaires "administratifs"	247 376	
Salaires "service entretien"	25 112	
Primes et indemnités diverses	13 643	
Total rémunérations	1 547 222	
Charges sociales	773 522	
<u>Charges financières</u>		5 114
<u>Charges exceptionnelles</u>		4 126
<u>Dotations aux amortissements et provisions</u>		92 919
Amortissements	74 157	
Provisions	18 762	
<u>Impot sur les bénéfices</u>		40 607
TOTAL DES CHARGES		2 850 847

RESSOURCES		
Participation des entreprises		2 844 787
Cotisations annuelles	2 467 695	
Cotisations diverses (absences, saisonniers...)	356 433	
Droits d'entrée	20 659	
Produits divers		78 384
Produits exceptionnels	830	
Reprises sur provisions	30 553	
Transfert de charges	47 001	
Produits financiers		65 781
TOTAL DES PRODUITS		2 988 952
RESULTAT 2023		138 105



Commentaires :

La comparaison des charges au cours des cinq dernières années permet de constater que l'année 2023 se rapproche de l'année 2019, avant la période « covid ». Les salaires chargés représentent plus de 83% des dépenses (hors IS).

Tel que présenté, le rapport d'activité, le bilan financier et la proposition de l'affectation du résultat seront présentés en Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'année 2023.

6. CONCLUSION

L'année 2023 s'est terminée avec un regret : un manque de moyens humains. Notre équipe a, cependant à cœur d'assurer auprès de nos adhérents qui nous choisissent des services de qualité. La téléconsultation reste exceptionnelle, mais reste un outil indispensable pour les visites qui ne peuvent se réaliser en présentiel pour des raisons d'éloignement. L'offre spécifique, proposée sur notre site, aux indépendants devra s'étoffer pour répondre aux besoins des travailleurs non-salariés.

L'équipe pluridisciplinaire devra s'enrichir de nouveaux collaborateurs au cours de l'année 2024. L'embauche d'une assistante sociale à temps partiel est déjà en cours et permettra de répondre aux attentes des travailleurs, ainsi que de pouvoir répondre à la certification.

Pour conclure, nous avons travaillé ardemment à établir un projet de service pour les prochaines années qui corresponde aux besoins des travailleurs. Ce projet de service doit être constamment en évolution en fonction des demandes de nos adhérents, de leurs salariés, et de la législation.

Carole Boisseau, Directrice